



CGT Roger Teullé/Soyer - Hauts-de-Seine

ÇA SUFFIT !

CONTRATS • EFFECTIFS • CONDITIONS DE TRAVAIL • DROITS DES AGENTS

Les représentants CGT alertent **depuis plusieurs mois** sur les difficultés rencontrées par le personnel des EHPAD Roger Teullé/Soyer.

DES CONTRATS NON RENOUELÉS ET DES AGENTS SANS DOCUMENTS

Plusieurs agents dont les contrats n'ont pas été renouvelés rencontrent des difficultés pour obtenir leurs documents de fin de contrat, indispensables notamment pour leurs démarches auprès de France Travail.

- La CGT demande des explications sur ces situations et la régularisation rapide des dossiers.

TOUJOURS PLUS DE TRAVAIL, TOUJOURS MOINS DE PERSONNEL

Le manque d'effectifs persiste. **Conséquences** : surcharge de travail, fatigue, difficultés d'organisation et dégradation des conditions de travail.

- La question des effectifs doit être traitée pour garantir à la fois les conditions de travail des agents et la qualité de l'accompagnement des résidents.

TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP : DES DROITS À RESPECTER

Les agents en situation de handicap doivent bénéficier des adaptations et de

l'accompagnement nécessaires à l'exercice de leurs missions.

- La CGT demande que chaque situation soit réellement prise en compte.

VESTIAIRES : HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET INTIMITÉ

Les difficultés rencontrées dans les vestiaires des femmes des sites de Soyer et Gravières doivent être réglées.

- Les personnels ont droit à des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité, d'intimité et de confort.

ASH DE SOYER : DES MISSIONS CLAIRES !

Les ASH doivent disposer de fiches de poste claires et connaître précisément leurs missions et leurs responsabilités.

- La CGT demande un accompagnement des agents et une clarification de l'organisation du travail.

NAVIGO : LES REMBOURSEMENTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS

Certains agents sont toujours dans l'attente du remboursement de leur abonnement Navigo.

- La situation doit être vérifiée et les sommes dues régularisées.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES : CHAQUE HEURE DOIT ÊTRE COMPTABILISÉE.

Des agents effectuent des heures supplémentaires pour pallier le manque d'effectifs.

- La CGT demande que toutes les heures effectuées soient recensées, reconnues et régularisées conformément aux règles applicables.

TENUES PROFESSIONNELLES : UNE NÉCESSITÉ !

Des agents travaillent encore avec leurs vêtements personnels faute de tenues professionnelles disponibles.

- La fourniture de tenues adaptées doit être assurée dans des conditions permettant de respecter l'hygiène, la sécurité et le confort des personnels.

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

L'organisation hiérarchique de l'établissement doit être clairement présentée.

- Chaque agent doit pouvoir identifier son interlocuteur, connaître les responsabilités de chacun et savoir à qui s'adresser lorsqu'une difficulté survient

CES QUESTIONS SONT À L'ORDRE DU JOUR DU CSE

La CGT demande des réponses précises de la direction et des mesures concrètes sur l'ensemble de ces dossiers.

**MANIFESTATION LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2026
DEVANT LES EHPAD ROGER TEULLÉ/SOYER à NEUILLY-SUR-SEINE**

Pour faire le point sur les conditions de travail, les effectifs, les contrats, les droits des agents et les réponses apportées par la direction.